



**MINISTRE DES AFFAIRES DE
LA COMMUNAUTE EST
AFRICAINNE,
DE LA JEUNESSE, DES SPORTS
ET DE LA CULTURE
CABINET DU MINISTRE**

Réf : 1701/ /CM/ 2022

**DECLARATION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE MINISTRE DES
AFFAIRES DE LA COMMUNAUTE EST AFRICAINE, DE LA JEUNESSE,
DES SPORTS ET DE LA CULTURE A L'OCCASION DE LA CELEBRATION
DE LA JOURNEE INTERNATIONALE DE LA JEUNESSE.**

1. Le 12 août de chaque année, le monde entier célèbre la Journée Internationale de la Jeunesse. Cette année, cette Journée sera célébrée sous le thème : « **Solidarité intergénérationnelle : Créer un monde pour tous les âges** »
2. La Journée Internationale de la Jeunesse a été instituée en 1999 à travers la résolution A/RES/54/120 du 17 décembre de l'Assemblée Générale de l'ONU dont l'objectif est de marquer un arrêt pour avoir une pensée pour les jeunes et organiser des activités promotionnelles et d'appels de fonds pour soutenir les initiatives en faveur des jeunes.
3. Dans notre pays, le Burundi se joindra, ce 12 août 2022, aux autres nations pour célébrer cette journée qui sera officiellement célébrée au Chef-lieu de la Province Ngozi sous le thème: « **Jeunes unissons nos talents pour l'atteinte de notre autonomisation économique, tremplin du développement Durable** »
4. Nous nous réjouissons que cette journée sera célébrée après la mise en œuvre de plusieurs initiatives initiés par le Gouvernement du Burundi notamment l'encouragement et le soutien des jeunes en entrepreneuriat, la mise en place du **PAEEJ** et de la Banque d'Investissement pour les jeunes (**BIJE**) qui facilite les jeunes à accéder à des crédits bancaires pour leurs auto-développement. L'octroi des crédits aux jeunes pour mettre en

NS

œuvre leurs projets de développement est l'une des préoccupations du Gouvernement du Burundi pour éradiquer le chômage des jeunes. Nous invitons tous les jeunes burundais à approcher ces entités afin de bénéficier et profiter des biens et services décernés par ces dernières et à adopter un esprit créatif, capable de faire des projets génératrices de revenus et à se regrouper massivement dans des coopératives et des associations de développement.

5. La promotion et le bien-être de la jeunesse nous concernent tous, chaque jour de notre vie. Chacune de nos actions, de nos habitudes et de nos comportements ont un effet immédiat sur la préservation de notre jeunesse, ainsi que sur le développement durable de notre société et de l'humanité en général. « **Soyons l'auteur de notre propre histoire** » tel est notre slogan percutant afin de motiver la jeunesse à s'engager pour le développement durable.
6. Impliquer les jeunes dans le développement durable pour eux-mêmes et par eux-mêmes est basée sur l'hypothèse que l'investissement personnel est important pour apprendre et réussir à l'école et au-delà. Cet engagement fait appel à une variété de capacités et de compétences qui encouragent le développement intellectuel, social et personnel.
7. Nous encourageons la jeunesse en général et la jeunesse burundaise en particulier dans la poursuite de leur rêve, car avec du temps, du courage et de la détermination, nous sommes convaincus qu'ils atteindront un meilleur avenir.

**LE MINISTRE DES AFFAIRES DE LA COMMUNAUTÉ
EST AFRICAINE, DE LA JEUNESSE, DES SPORTS
ET DE LA CULTURE**

Ambassadeur Ezéchiel NIBIGIRA

